

Jean-Pierre Sueur est intervenu auprès d'Agnès Buzyn, ministre de la Santé, pour soutenir auprès d'elle l'attribution de moyens financiers supplémentaires, absolument nécessaires pour le Centre hospitalier de l'agglomération montargoise (CHAM).

Celle-ci lui a annoncé l'attribution d'une aide exceptionnelle de 920 000 € pour « *réaliser les investissements absolument nécessaires.* »

Elle lui a aussi annoncé que « *le principe a été acté de valider l'opération de modernisation du service des urgences et des blocs opératoires* », opération qui s'élève à 21 millions d'euros, « *sous réserve d'une analyse approfondie des documents produits par le CHAM relatifs au retour de l'établissement à l'équilibre financier et de son plan de financement pluriannuel.* »

La ministre a enfin indiqué à Jean-Pierre Sueur qu'elle suivait les demandes présentées en ce qui concerne les crédits de fonctionnement pour les services de psychiatrie et de soins de suite et de réadaptation – et que des réponses seront apportées « *dans le courant de l'année 2018.* »